

ON S'ABONNE... PRIX DE L'ABONNEMENT... L'abonnement part du 1er ou du 16 et se paie d'avance.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISSENT LES MERCREDI ET SAMEDI

M. HAVAS, rue J.-J. Rousseau, 3, et MM. LAFFITE-BULLIER et Co, place de la Bourse, 8 sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

PRIX DES INSERTIONS:

ANNONCES, 25 centimes la ligne RÉCLAMES 50 centimes la ligne

Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors au bureau du Journal rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance.

L'ABONNEMENT se paie d'avance. Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

CALENDRIER DU LOT, DÉPART DES CORRESPONDANCES, SERVICE DES POSTES, ARRIVÉE DES CORRESPONDANCES. Tables with columns for dates, events, routes, and arrival times.

Le Journal du Lot est seul désigné pour insérer, en 1866, les Annonces Administratives de l'arrondissement de Cahors et les Extraits des Annonces Judiciaires et Administratives des arrond. de Figeac et de Gourdon

Cahors, le 12 Septembre 1866.

BOURSE DE PARIS.

Table with 3 columns: Date, Rte 3 p. 0/0, 4 1/2 p. 0/0. Rows for Sept 10, 11, 12.

BULLETIN

Un journal du soir annoncé que M. le marquis de Lavalette, ministre des affaires étrangères par intérim, vient d'adresser aux agents diplomatiques français, une circulaire dans laquelle seraient appréciés les changements survenus depuis trois mois dans l'état de l'Europe.

La grande affaire de la colonisation algérienne est en très bonne voie. Les directeurs de la nouvelle compagnie vont s'adjoindre plusieurs personnages connus par leurs antécédents algériens au nombre desquels on cite, M. Géry, ancien préfet d'Alger, et actuellement préfet de la Corse.

Le bruit de la conclusion de la paix entre l'empereur François-Joseph et le roi Victor Emmanuel, n'est pas encore confirmé. Le retard proviendrait, d'après plusieurs correspondances, de certaines réserves que le gouvernement italien voudrait consigner dans le traité, relativement au Tyrol.

On écrit de Florence que le cabinet est décidé à dissoudre la Chambre des députés aussitôt après la signature de la paix. La nouvelle chambre comprendra naturellement des députés vénitiens. Les protestations et les résistances commencent.

Le gouvernement grand ducal, appuyé par le cabinet de la Haye, repousse toutes les propositions relatives à l'entrée du Luxembourg dans la Confédération du Nord et demande que les Prussiens évacuent la forteresse de Luxembourg.

La démobilisation de l'armée prussienne a commencé le 1er septembre. La landwehr est renvoyée dans ses foyers; la ligne restera sur le pied de guerre jusqu'au 1er janvier.

On écrit de Vienne: « L'Impératrice Charlotte ne quitte pas Miramar, sauf quelques excursions dans les environs. Le ministre des affaires étrangères du Mexique, M. Castillo, qui a accompagné l'Impératrice en Europe, s'est embarqué sur le dernier paquebot parti de St-Nazaire pour le Mexique. »

Les informations suivantes sont extraites d'une correspondance d'Athènes, adressée à un journal de Vienne:

« Les insurgés candiotes ont pris de fortes positions dans les montagnes; les turcs ne se croient pas assez forts pour les y attaquer. La révolution s'organise et se fortifie. On assure que la Porte aurait déjà fait aux insurgés des concessions notables, par exemple, le rappel du gouverneur et la réduction des impôts, à la condition qu'ils déposent les armes. Ces propositions ont été repoussées. Des agents turcs auraient, sans plus de succès, tenté de séduire les chefs de l'insurrection par des promesses d'avantages personnels. Les insurgés continuent à crier: Union avec la Grèce ou la mort! On craint que la question d'Orient ne surgisse. »

On mande de St-Petersbourg à l'Avenir National: Mourawieff a été trouvé ce matin mort dans son lit, à sa campagne: il aurait succombé à une attaque d'apoplexie.

Le sang des Polonais l'a étouffé. Pour le Bulletin politique: A. Laytou.

Dernières Informations

On lit dans l'Etendard: M. le général de brigade Castelnau, aide de camp de l'Empereur, se dispose à quitter Paris pour se rendre au Mexique, chargé d'une mission auprès de

contre une bande d'élite de cent guerriers indiens enflammés par de récents succès et désireux de se venger d'une défaite? Neuf contre cent! Que faire?... Comment secourir ma pauvre fiancée, qui n'avait échappé à la mort que pour être déshonorée par d'affreux barbares!

XXIX

— Le feu souterrain. —

La nuit me surprit au milieu de mes réflexions. De sombres nuages voilaient la lune et les étoiles. Mes hommes, étendus sur l'herbe, dans diverses attitudes, étaient toujours plongés dans un profond sommeil. Les chevaux avaient trop fait pour dormir; ils paisaient avec une voracité bruyante. Malgré mes préoccupations, je souffrais d'une froide bise qui, en peu d'heures, s'était transformée en un vent glacial.

La chaleur avait été extrême pendant le jour; à midi le thermomètre marquait au moins cent degrés Fahrenheit; le soir il était descendu de 80 degrés. Il me semblait que mon sang gelait dans mes veines. Heureusement, je trouvais une robe de buffle oubliée par quelque sauvage négligent, et je m'y enveloppai. Le froid extrême réveilla mes compagnons comme

S. M. l'empereur Maximilien.

Ce voyage se rattache, dit-on, au prochain retour en France du maréchal Bazaine et à l'exécution des conventions relatives au rapatriement des troupes composant le corps expéditionnaire, dont le premier détachement doit s'embarquer à Vera-Cruz au mois de novembre prochain.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas.)

Florence, 9 septembre.

A la suite d'une invitation de l'Autriche, deux délégués italiens se rendront demain à Udine, pour une conférence postale et télégraphique.

L'Italia militare annonce la signature d'un décret qui renvoie en congé 58,000 hommes des classes 1842 et 1843. Les volontaires qui se sont enrôlés dans l'armée régulière pendant la dernière guerre sont également congédiés.

Florence, 9 septembre.

La Nazione publie une lettre de l'Institut des sciences de Vienne au général Menabrea pour demander la restitution de documents transportés à Vienne.

Marseille, 9 septembre.

Les lettres d'Athènes du 4, disent que l'assemblée générale des Candiotes a refusé d'accepter les propositions du général égyptien.

D'après les mêmes lettres, le pacha d'Epire ayant voulu obliger les chrétiens de sa juridiction à signer un acte de fidélité au sultan, quarante villages auraient été abandonnés par leurs habitants qui se seraient réfugiés dans les montagnes en proclamant leur indépendance.

Constantinople, 8 septembre.

Mustapha-Pacha part aujourd'hui pour Candie. Ses instructions sont on ne peut plus bienveillantes à l'égard des habitants égarés.

Le Crétois musulmans de la campagne ont dû abandonner en masse leurs foyers et tous leurs biens, pour venir se mettre en sûreté dans la ville fortifiée.

Malgré les assertions des journaux grecs, pas une goutte de sang chrétien n'a coulé à l'heure qu'il est, tandis que des chrétiens ont assassiné des musulmans isolés. Ils ont pillé les bestiaux et les biens des musulmans qui se sont réfugiés à la Canée.

CONVENTION MONÉTAIRE INTERNATIONALE.

(Loi du 14 juillet 1866.)

Par suite d'une convention diplomatique, la France, l'Italie, la Suisse et la Belgique se sont engagées à fabriquer leurs monnaies d'or et d'argent au même titre et sur les mêmes types, et à admettre, sans distinction dans leurs caisses publiques, les pièces d'or ou d'argent fabriquées dans l'un ou l'autre des quatre états.

En conséquence tous les comptables qui ressortent du ministère des finances ont reçu

s'ils eussent été arrosés par une douche d'eau glaciale; ils se levèrent en sursaut et cherchèrent un abri dans les buissons. Nos pauvres montures aussi souffraient cruellement du vent, mais nous cherchâmes en vain de quoi les couvrir. Nous aurions aisément pu faire du feu; le sol voisin était couvert de bois secs de mezquite, un combustible excellent. Mais les trappeurs s'y opposèrent avec force, de peur que les Indiens ne nous aperçussent ainsi, la robe de peau de buffle que nous avions trouvée pouvant ramener un sauvage sur ses pas. C'était en effet la robe d'un brave ou d'un chef, dont toute l'histoire était représentée sur le vêtement en caractères hiéroglyphiques. Un feu nous eût peut-être coté la vie; mieux valait supporter le froid que d'être scalpé.

Cependant Rube trouva un moyen ingénieux d'avoir un excellent feu sans révéler notre présence à l'ennemi, qui était peut-être dans le voisinage. Voici comment il s'y prit: après avoir réuni une certaine quantité de petites branches, de feuilles mortes et d'herbes sèches, il creusa dans le gazon, avec son couteau-bowie, un trou qui avait un pied de profondeur et douze pouces de diamètre. Cela fait, il y déposa l'herbe et les feuilles, qu'il avait préalablement enflammées au moyen d'un briquet qui faisait partie du havre-sac que le vieux trappeur emportait partout. Il rempli ensuite le trou jusqu'au bord avec les branches, sur lesquelles il plaça la motte de gazon qu'il avait d'abord découpée et qui s'y ajustait comme un couvercle. Il s'étendit alors sur sa petite fournaise en s'enveloppant de sa couverture de laine, à travers laquelle s'échappait la fumée de ce poêle improvisé. un feu invisible réchauffait ainsi l'ingénieur Rube.

des instructions pour qu'à l'avenir, les pièces d'or et d'argent suisses, italiennes et belges soient reçues dans les paiements au même titre et à la même valeur que les monnaies françaises.

NOUVELLES DU MEXIQUE.

Nous résumons comme il suit, d'après le Moniteur, les derniers avis du Mexique, allant pour la Vera-Cruz jusqu'au 13 août, et pour Mexico jusqu'au 10:

Pendant la nuit du 30 au 31 juillet, deux compagnies mexicaines en garnison à Guanajuato ont fait une tentative de pronciamento; elle a échouée devant la fermeté des habitants, qui se sont mis à la poursuite des agitateurs, sont parvenus à les joindre et les ont sévèrement châtiés. Le chef du complot a été fait prisonnier.

On signale quelques guerillas dans les départements d'Agua, Calientes et de Zacatecas; les mouvements rapides de nos troupes et des forces mexicaines qui les secondent ne permettent pas aux dissidents de former un rassemblement considérable.

Tampico, qui paraissait en bon état de défense, n'a pas résisté aux bandes nombreuses qui en occupaient les abords. La garnison mexicaine a livré la place à l'ennemi le 1er août. La contre-guerrilla française, commandée par le capitaine Langlois et forte de 175 hommes, a refusé de se rendre. Retranchée dans le fort de Casamata avec les résidents français, elle avait à lutter contre le feu d'un ennemi plus de dix fois supérieur en nombre, et contre les menaces de la faim, lorsque l'arrivée de trois bâtiments de la station navale de Vera-Cruz et du pavillon du commandant Cloué vint soutenir le courage de ces braves, qui durent à leur énergie une capitulation honorable, et sortirent du fort tambour battant avec armes, bagages et munitions, et arrivèrent ainsi sous la protection de notre marine, le 10 août à Vera-Cruz.

Le maréchal Bazaine était encore dans l'état de San-Luis Potosi; sa présence, au nord de l'empire, a eu particulièrement pour objet de régler sur de nouvelles bases la défense des frontières, désormais confiées aux troupes mexicaines et de préparer ainsi le rapatriement des régiments français. Le maréchal Bazaine comptait être de retour à Mexico vers le milieu du mois d'août.

La santé des troupes continue à être satisfaisante.

Pour extrait A. Laytou.

Revue des Journaux.

On lit dans la France:

M. de La Valette vient d'adresser une circulaire aux agents diplomatiques de la France à l'étranger. Cette circulaire n'a pas d'autre objet que d'informer ces agents du

Il eût bientôt des imitateurs. Garey avait déjà construit un foyer semblable; tous mes hommes ne tardèrent pas à oublier les rigueurs du northern. En d'autres circonstances, j'aurais pu partager la gaieté de mes compagnons à la vue du spectacle hurlé que nous présentions. Notre attitude était vraiment drôle; une fumée bleuâtre s'échappait par les interstices de nos manteaux et de nos couvertures, on eût dit que nous étions tous en feu.

Le vent, le grésil et les ténèbres persistèrent pendant toute la nuit. Nous étions fortement cloués au sol. Le vent aurait éteint nos flambeaux si nous avions tenté, imprudemment, d'avancer par ce procédé. A minuit, nous plaçâmes de nouveaux combustibles dans nos fournaises. Le temps était toujours aussi mauvais. Mes compagnons dormaient, la tête inclinée sur les genoux. Seul, je ne pus trouver le sommeil; je souffrais comme un homme attaqué par la fièvre. Je comptais les heures, les minutes. Les minutes me semblaient des heures!

A l'aurore disparurent la pluie, le grésil et le vent. Le northern avait épuisé toutes ses forces.

Un dindon sauvage, tué avant la tombée de la nuit, et quelques tranches de porc-pécarci nous procurèrent un excellent déjeuner. Aux premiers lueurs du soleil levant, nous mâtâmes en selle et suivîmes rapidement la piste.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 12 septembre 1866.

LA CHASSE

AUX CHEVAUX SAUVAGES

PAR MAYNE-REID

RÉCIT DE L'ANGLAIS PAR A. COOMANS

Troisième partie

XXVIII. — (Suite).

Outre tous ces maux, elles doivent encore endurer l'hostilité infatigable de leurs compagnes sauvages. La femme blanche captive est l'esclave d'une esclave, la victime d'une triple antipathie de race, de couleur et de jalousie. Elle est souvent battue, mutilée, sans que le Comanche apathique interpose son autorité pour mettre un terme à cette persécution infernale.

Ces faits ne sont point imaginaires; ce sont d'horribles réalités. Je ne les connaissais que trop; aussi tremblai-je pour le sort futur d'Isolina au cas où elle resterait entre les mains de ses ravisseurs. En un pareil moment pouvais-je songer au repos et au sommeil? J'aurais voulu me remettre immédiatement en marche, mais une pensée affligeante s'offrit alors à mon esprit: mes neuf hommes pouvaient-ils lutter

La reproduction est interdite.



remplacement de M. Drouyn de Lhuys par M. de Moustier et de leur annoncer que la direction du département des affaires étrangères lui est confié par *interim* jusqu'à l'arrivée du nouveau titulaire.

Le premier acte de M. de Moustier sera de tracer aux représentants de la France au dehors le programme de la politique française au moment où il prend possession de son portefeuille.

La même feuille contient une lettre que lui adresse M. de Forville, dont les articles stratégiques, pendant la dernière guerre, ont été fort remarqués; elle donne un aperçu exact, presque mathématique de la composition, des effectifs des différentes armes de l'armée française, de la répartition actuelle de nos troupes au dehors et à l'intérieur et se termine par ces conclusions:

- « Avec nos cadres actuels;
- « Avec notre excellente réserve;
- « Avec notre système militaire;
- « Avec les populations guerrières qui habitent le sol;

« Avec les moyens de communication que possède aujourd'hui la France, avec les ressources dont elle pourrait disposer, notre pays est en mesure de faire face à toutes les éventualités, en dépensant le moins d'argent possible pour l'entretien de son armée. »

On lit dans le *Mémorial Diplomatique*:

« Malgré les bruits contraires qui se sont répandus, nous tenons de bonne source que les négociations entre la Prusse et la Saxe sont loin d'être en voie de conciliation. La prétention du Cabinet Prussien est de ne pas faire à ce royaume une situation distincte dans la Confédération du Nord, qui doit, selon les plans de M. de Bismark, être organisée d'une façon uniforme sous l'hégémonie de la Prusse. On va même jusqu'à prétendre que si le roi Jean persiste à ne pas accepter la situation qui lui est proposée, le Cabinet de Berlin provoquera sa déchéance et celle de sa famille. »

« Pour bien comprendre du reste jusqu'à quel point la Prusse pousse le parti pris dans cette question, il suffira de dire que plusieurs divisions de l'armée de Bohême et de Moravie, qui évacue en ce moment le territoire autrichien, vont prendre garnison sur le territoire de la Saxe, pour y assurer au besoin l'exécution des volontés du gouvernement prussien. »

Le *Sicte* publie, sous la signature de M. Corboy, une correspondance de Genève 5 septembre, consacrée au compte-rendu des travaux du « Congrès international d'ouvriers. » En voici un extrait:

« Il y a eu le premier jour, lundi 3 septembre, une manifestation extérieure, qui se renouvellera le dernier jour, avec drapeaux, sur lesquels tout le monde peut lire une devise parfaitement claire, et qui résume admirablement l'esprit du congrès: *Point de droits sans devoirs.* »

Cette devise n'exige, en effet, aucun commentaire. Il n'est pas d'intelligence un peu éveillée qui n'en comprenne la radicale et immense portée; elle contient toute la doctrine des ouvriers européens engagés dans le mouvement socialiste; et si la génération présente parvenait à faire de cette devise une vérité effective, elle aurait accompli la plus grande et la plus féconde des révolutions, ou pour mieux parler, elle aurait dit le dernier mot de la révolution française. »

XXX

— Une épître rouge. —

Les traces menaient au nord-ouest, ainsi qu'il était écrit sur le maguëy. Isolina connaissait sans doute les plans de ses ravisseurs; comme elle savait la langue comanche et comme beaucoup de ces sauvages, d'ailleurs, parlaient couramment l'espagnol, elle avait pu s'initier à leurs desseins.

Après deux heures de marche, nous arrivâmes à l'endroit où les Indiens avaient passé la nuit. Nous en approchâmes avec prudence. La circonspection était nécessaire; si un Indien traînait nous apercevait, nous pourrions être découverts et attaqués par toute la bande. En ce cas, notre vie eût été sérieusement compromise et mes projets complètement renversés. Durant la longue veille de la nuit, je m'étais tracé un plan de conduite que les circonstances pouvaient encore modifier. Nous trouvâmes le campement indien presque désert; des loups seuls en occupaient le terrain, en se disputant la peau et les os d'un cheval, restes du repas des Comanches. Les pieux de la loge du chef indien subsistaient encore. C'étaient des perches arrachées aux buissons voisins; elles étaient rangées en cercle et réunies à l'extrémité par une forte courroie; la tente affectait ainsi une forme conique parfaite, ce qui nous eût appris, si nous ne l'avions déjà su, que les Indiens poursuivis appartenaient à la tribu des Comanches.

Rube constata, à certains indices, que les sauvages s'étaient remis comme nous en marche au point du jour. Ils avaient donc deux heures d'avance sur

Sous ce titre « *La paix de Prague*, la *Patrie* s'attache à démontrer que cette paix est un des événements qui compteront dans l'histoire du monde parmi les plus mémorables:

« Du front des Habsbourg, fait observer M. Delamarre fils, la couronne d'Allemagne passé sur celui des Hohenzollern; de Vienne, le centre politique de la Germanie est transféré à Berlin; l'Autriche a perdu l'Allemagne, comme elle a perdu l'Italie. Ainsi disparaît le dernier vestige du Saint-empire d'Occident. »

La Diète de Francfort, en se dispersant, a accompli le dernier terme de son existence; l'empereur d'Autriche, en acceptant d'être mis en dehors de l'Allemagne, a rompu la chaîne du passé.

Pour extrait: A. Layton.

### Nouvelles du jour.

On lit dans le *Moniteur*:

Dans son numéro du 5 septembre, la *Liberté* annonçait à ses lecteurs qu'un orphelin de cinq ans, pauvre, abandonné, demandait un protecteur.

Ce protecteur est trouvé.

S. M. l'Empereur s'est chargé de pourvoir à l'éducation du jeune Maneille (Paul-Félix.)

« Le temps maussade retient ou ramène à Paris les spéculateurs financiers ou politiques en villégiature dans la banlieue. »

Aujourd'hui, la petite Bourse du boulevard des Italiens était aussi animée qu'en pleine saison de parlement et d'affaires. On échangeait réciproquement ses impressions, ses informations.

L'ensemble est de plus en plus favorable aux idées pacifiques.

« L'échéance du traité de septembre est positivement remise à la fin de l'année. D'ici là, il passera de l'eau sous les ponts de l'Arno, de la Seine et du Tibre. Les lettres de Rome et de Florence sont d'ailleurs visiblement empreintes d'un esprit de conciliation qui ne peut qu'agréer aux sincères amis de la Papauté et de l'Italie. »

« Les choses étant ainsi, on s'explique l'attitude du marché financier s'inspirant lui-même de la sécurité reparue dans les sphères politiques. A leur tour le commerce et l'industrie reprennent la confiance sans laquelle on ne va qu'au jour le jour, petits engagements, petits travaux, petits bénéfices. Il s'agit de regagner le temps perdu. On n'y manquera point, on le fait déjà. L'activité du dernier trimestre de 1866 compensera la langueur relative de la période précédente. Puis, on s'occupera de l'exposition, fête et récolte! »

« M. le marquis de Moustier est attendu cette semaine. Si l'Empereur se trouve alors à Biarritz, le nouveau ministre se rendra, dit-on, auprès de Sa Majesté avant de prendre la direction des affaires de son département. »

« S. M. l'Impératrice des Français assistera à un pèlerinage pour le couronnement de la vierge de Buglose, dans le voisinage de Biarritz. »

« On est très satisfait au ministère de la marine des expériences auxquelles viennent d'être soumises à Brest et à Toulon, deux nouvelles frégates cuirassées la *Savoie* et la *Magnanime*. On essayait leurs machines et les expériences présentaient un intérêt tout particulier en ce sens que ce sont les deux premiers

grands navires pourvus d'une machine à trois cylindres. Ce système de machines permet de réaliser une économie considérable de charbon. Ainsi la *Magnanime* n'a consommé dans ses essais que 1 kil. 28 de charbon par heure et par cheval ce qui représente une économie de 40 tonnes par 24 heures sur la consommation de la *Flandre*, celle de nos frégates cuirassées qui en brûle le moins.

« Parmi les envois de Prusse à l'Exposition universelle de 1867, on cite une statue équestre du roi Guillaume, le front ceint des lauriers de Sadowa. Après l'Exposition, cette statue sera placée sur le pont fixe de Cologne, le dos au fleuve et l'épée à la main. »

« On a calculé que la quantité de vitres employées dans le palais de l'Exposition universelle suffirait pour couvrir une espace de 8 hectares. »

Pour extrait: A. Layton.

### Bulletin Financier.

La tenue du marché s'est notablement améliorée. La fermeté dont il faisait preuve est devenue un véritable mouvement de hausse et les affaires jusqu'ici presque nulles ont pris à partir de mercredi, une animation fort remarquable pour la saison. Il est certain, les dépôts en font foi, que les rachats volontaires ou forcés des vendeurs à découvert ne sont pas étrangers à ce mouvement, mais tout fait présumer aussi que de nouveaux achats ont eu lieu et que l'argent, fatigué de rester improductif et ne voyant rien ni dans la situation politique ni dans la situation financière qui fasse espérer des cours plus bas, s'est enfin décidé à entrer en lice et commence à s'employer dans les cours actuels.

La rente a atteint hier 70.60 pour rester à 70.45, en hausse de 45 c. sur le samedi précédent.

Le 4 1/2 à 97.25 a déjà regagné plus de la moitié de son coupon.

L'Italien à 59 fr. est en progrès de 3 fr. 45.

Les Consolidés anglais sont à 89 3/4, ce qui, déduction faite d'un report de 1/4 correspond exactement à leurs cours de samedi dernier.

Le Mexicain, toujours très-foible, a repris de 1/2 à 27 fr.

Le Turc a monté de 29 à 31.50, sur l'assurance que le dernier coupon serait payé en octobre.

Les valeurs ne sont pas moins bien partagées que les fonds d'Etat. Toutes se sont améliorées. Un fait de bon augure, c'est que les valeurs de placement ont été encore plus favorisées que sur les valeurs des spéculations.

Le Crédit foncier est en progrès de 35 fr. à 1.395; le Comptoir d'Escompte de 25 fr. à 930; le Gaz parisien de 62.50 à 1.650; l'Orléans de 8.75 à 8.612.50; le Lyon de 17.50 à 905; le Midi de 16.25 à 550 et le Nord de 25.50 à 1.487.50

Parmi les chemins étrangers, l'Autrichien a monté de 18.75 à 380; le Lombard de 10 fr. à 420 et le Saragosse de 32.50 à 160.

Le mobilier d'ordinaire si élastique, est fort calme. Il ne s'est élevé que de 26 fr. 25 à 692.50. L'espagnol a progressé de 42.50 à 360. Les transatlantiques se sont améliorés de 15 f. à 520.50 et l'immobilière de 7.50 à 422.50.

Les actions du Suez sont en hausse de 15 fr. à 400. *Havas.*

### Bulletin Agricole

Voici le débat actuel: Quelle est la force de la moisson, et quelle est la qualité du blé? Les avis ont beaucoup de diversité, surtout quand au nombre des gerbes et au rendement sous le fléau. Qui est ce qui peut en effet, se prononcer là dessus avec certitude? D'une ferme à l'autre on ne sait pas toujours la récolte engrangée; et l'on prétend connaître le chiffre exact pour le canton, mieux que cela, pour le département, mieux que cela, pour toute la France?...

pelais Judas, je pense. Que je le détestais! si j'avais eu l'occasion de l'étouffer sous ses livres...

Je ne laissai pas achever le vieux trappeur. L'objet qu'il tenait entre ses doigts avait plus d'intérêt pour moi que l'histoire de ses premiers jours d'école. C'était un papier plié et adressé à « Warfield. » Rube l'avait trouvé auprès de la tente du chef. Je ne fus pas surpris qu'il eût remarqué l'écriture; elle était tracée en caractère d'un rouge livide, en caractère de sang. Ouvrant précipitamment le papier, je lus: « Henri, je suis encore saigné et sauve, mais je crains un sort terrible, le sort réservé aux femmes blanches qui tombent au pouvoir de ces hommes hideux... Oh! je ne me soumettrai pas à leurs volontés infernales; je préfère la mort. Un hasard providentiel m'a sauvé jusqu'à ce jour. Deux de mes ravisseurs me réclamèrent à la fois, l'un est le fils du chef, l'autre le misérable mexicain renégat auquel tu as généreusement accordé la vie... Celui qui appartient à la race blanche est mon ennemi le plus acharné; il est méchant et brutal comme un démon. Tous deux ayant pris part à la capture du coursier blanc, me réclament séparément comme leur propriété. Le litige n'est pas encore arrangé; en attendant on m'épargne. Hélas! mon sort sera bientôt décidé; les sauvages vont tenir un grand conseil pour juger lequel de ces monstres j'appartiens de droit. Si les prétentions de l'un et de l'autre sont rejetées, ma destinée sera encore plus horrible. Tu connais sans doute leurs habitudes: je deviens une propriété commune, l'esclave de tous. *Dios de mi alma!* Jamais! jamais! plutôt la mort! »

« Sois tranquille, Henri, je conserverai mon honneur au prix de ma vie. Je l'arrosrai de mon sang. Quel rêve!... Ils viennent me prendre. Adieu! adieu! »

Ces soubres nouvelles étaient transcrites sur le revers d'une vignette arrachée à un missel et repré-

Tenons-nous-en à la conjecture approximative qui ressort des informations générales. La moisson de 1866 sera un peu au-dessus d'une moyenne année, mais comme elle trouve une forte réserve dans les magasins et les exploitations, elle suffira largement aux besoins de la consommation et du commerce. Les prix seront rémunérateurs sans monter outre mesure. C'est la situation normale. Elle satisfait le légitime intérêt du producteur, et ne grève pas les familles ouvrières, que le prix du pain touche seul sérieusement.

Quant au poids du grain, il est inférieur à celui des deux précédentes années. La moyenne paraît être de 73 à 74 kil. par hectolitre. C'est une perte pour le cultivateur; mais il n'en résulte point nécessairement que le blé soit de mauvaise qualité, donnant peu à la mouture et à la fournée. Fût-il rentré mouillé, le grain se fait dans son alvéole, si l'on prend les soins que certains journaliers ont la naïveté de vouloir apprendre aux fermiers et propriétaires. C'est ce qui arrivera pour cette campagne ainsi que c'est arrivé pour bien d'autres. Dans six semaines, on présentera à la vente la céréale de 1866 à côté de celle de 1865, et pas mal de gens n'y feront pas de différence.

Que n'en peut-on dire autant de la vendange prochaine? A cet égard, les plaintes grossissent, se généralisent. Les premières cueillettes du midi exigent un triage sans lequel le vinage serait tout-à-fait compromis. Le raisin surtout dans les bas cépages, est atteint de pourriture, et il commence à mourir seulement. Si nous n'avons pas quelques bons jours de soleil, plus à désirer qu'à supposer, le vin de M. de Bismark ne sera pas riche seulement, il sera revêche.

Les cours sont en hausse marquée à Bercy, à l'entrepôt dans les lieux de production. Heureusement pour le consommateur, il y a, dans les caves et dans les celliers, une forte réserve. On achète peu d'ailleurs, et uniquement pour les besoins immédiats.

Les alcools de toute sorte ne se relèvent pas. Cependant, on annonce dans les Charentes et dans le Languedoc, quelques demandes de l'étranger. Un fait curieux est signalé à Cognac: un ordre d'achat a été adressé de New-York par le câble transatlantique.

Le marché aux huiles prend une activité prématurée, par suite de l'avancement de la saison. A Paris on cote les colzas de 99 à 100 (les 100 kil.), graine de 28 à 30 hect.

Malgré les pluies dont se moquent les chemins de fer, le commerce du bétail reste animé tant à Paris qu'en province. Cette semaine, Sceaux et Poissy ont reçu de forts approvisionnements en toutes espèces. Le second marché a été moins favorable que le premier pour les vendeurs. Jeudi, à la Chapelle, il a été amené 3,181 porcs, vendus en moyenne 1 fr. 35 c. le kilo.

On ne s'aperçoit guère à Paris de la prétendue rareté du gibier. Il en arrive chaque jour des cargaisons à la Vallée. Beaucoup de perdreaux et de cailles surtout. On accuse les panneautiers plus que les chasseurs de ces « expéditions » auprès desquelles les fameux étranglons de l'Inde ne sont que des novices. Dans ce cas, les prix actuels ne seront que temporaires. On a un beau lièvre pour 5 fr., une forte perdrix rouge pour 1 fr. 50. Autre fait bizarre et très vrai: Paris envoie ou plutôt renvoie du gibier en province. Pourquoi non? Les facteurs de la halle au poisson expédient bien des turbots à Rouen et des saumons à Nantes!... Pour extrait A. Layton.

sentant la Vierge aux douleurs! On eût difficilement trouvé un emblème mieux approprié à la circonstance.

Sans échanger un mot avec mes compagnons, je me remis de nouveau en marche à la poursuite des Indiens.

La suite au prochain numéro.

### Obligations du Crédit Foncier.

Le Crédit foncier émet:

- 1° Des obligations foncières et communales de 500 fr. 5 0/0, remboursables en 50 ans par voie de tirage au sort;
- 2° Des obligations communales à 2 ans d'échéance et au-dessus.

S'adresser pour obtenir ces obligations sans frais, dans les Recettes des finances, chez MM. les Notaires et chez tous les Correspondants de la Société. 1

9, rue des Fossés-Montmartre, à Paris.  
**L'AVENIR NATIONAL**

JOURNAL DU SOIR  
Rédacteur en chef: A. PENNAT, ancien rédacteur en chef de la Presse.

Même prix dans les Départements et à Paris:  
Un an..... 52 fr. (au lieu de 64 fr.)  
Six mois..... 26 fr. (au lieu de 32 fr.)  
Trois mois..... 13 fr. (au lieu de 16 fr.)  
Un mois..... 4 50 (au lieu de 6 fr.)  
L'Avenir national se vend dans les gares de ch. de fer



**Chronique locale.**

M. de Guaita, propriétaire-cultivateur, membre du Conseil général de la Meuse, est désigné pour assister M. Cazes, président de l'enquête pour le Lot, le Tarn et l'Aveyron.

On nous écrit de Luzech :

Le 9 septembre, vers sept heures du soir, entre le village de Langle et celui de Chantelle mairie de Caillac, rive droite du Lot, un cadavre fut aperçu sur l'eau par des enfants qui aussitôt donnèrent l'alarme. Retiré, il a été facile de reconnaître que c'était le corps du nommé Rouget (Antoine), dont la disparition était depuis quelques jours signalée. Le docteur, appelé, n'a constaté aucune trace de violence sur le cadavre. Rouget était donc mort, victime d'un accident.

La fête patronale de Luzech, quoique un peu contrariée par la pluie n'en a pas moins été belle. Les étrangers y affluaient. Le feu d'artifice de M. Cazes a produit le plus brillant effet.

**AVIS AU PUBLIC.**

**Convention monétaire internationale**

(Loi du 14 juillet 1866)  
Aux termes des articles 1 et 3 de la nouvelle loi, toutes les anciennes monnaies d'appoint en argent, les fabrications françaises, au titre de 1000 doivent être retirées de la circulation, avant le 1<sup>er</sup> janvier 1869, et remplacées par des pièces neuves de même module et de même valeur, au titre de 1000.  
En conséquence, il a été prescrit aux comptables de deniers publics de retirer toutes les pièces à démonétiser que le mouvement des opérations amènera dans leurs caisses, c'est-à-dire les anciennes pièces françaises de 2 fr. 1 fr. et celles de 50 et 20 centimes, autres que celles fabriquées en 1864 (portant sur la face la tête laurée de l'Empereur, et au revers, la couronne impériale).  
Les nouvelles pièces de 2 fr. et de 1 fr. porteront sur la face la tête laurée de Napoléon III et, au revers, l'écusson impérial, avec l'annexion de leur valeur et de l'année de la fabrication.

**Adjudications.**

**RECONSTRUCTION DU PONT DU GRIFFOUL A FIGEAC.**

*Adjudication.*

LE LUNDI 17 SEPTEMBRE prochain, à deux heures après-midi, il sera procédé, à Cahors, en l'hôtel de la Préfecture, par M. le Préfet du Lot, assisté du Conseil de Préfecture, en présence de M. l'ingénieur en chef du département, à l'adjudication, au rabais et par voie de soumissions cachetées, des travaux à exécuter pour la reconstruction du pont du Griffoul, sur le Cèze, à Figeac, route impériale n° 140.  
La dépense totale est évaluée à la somme de 95,000 fr. 06 c y compris une somme à valoir de 13,959 fr. 48 c.  
Le cautionnement est fixé à la somme de 2,700 fr. 00 c.  
Le projet des travaux est déposé à la Préfecture (Bureau des Travaux publics), où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours non fériés, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir.

**RECONSTRUCTION DU BARRAGE DE VALENTRE.**

*(2<sup>me</sup> AFFICHE.)*

Les résultats du concours qui a eu lieu le 16 août courant, en vue de l'adjudication, au rabais et par voie de soumissions cachetées, des travaux à exécuter pour la reconstruction du Barrage de Valentré sur le Lot, ayant été suivis d'une décision de suris et de non acceptation des offres faites par les soumissionnaires, il sera procédé, le LUNDI, 17 SEPTEMBRE prochain, à deux heures après midi, à Cahors, en l'hôtel de la Préfecture, par le Préfet du Lot, assisté du Conseil de Préfecture, en présence de M. l'ingénieur en chef de la Navigation, à une nouvelle adjudication de ces travaux.  
La dépense est évaluée à 59,835 fr. 34 c. non compris une somme à valoir de 40,164 fr. 69 c. pour dépenses imprévues.  
Le cautionnement est fixé à la somme de 2,000 fr. 00 c.  
Le projet des travaux est déposé à la Préfecture (Bureau des Travaux publics), où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours non fériés, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir.

**ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS**

*Naissances.*

- 7 septemb. Blanc (Victor), naturel.
  - 8 — Soleillou (Jules), à Bégous.
  - 9 — Constant (Emile), rue coin de Lastié.
  - 9 — Cantegreil (Dominique), rue Baudus.
  - 9 — Marmiesse (Paul), rue Baudus.
  - 10 — Mazuc (Françoise), quai Ségur.
  - 11 — Pignères (Jean), rue St-James.
  - 14 — Grimal (Marie), rue Mascoutou.
- Décès.*
- 8 — Salignié (Jean), 11 mois, rue Mouton.
  - 12 — Caillau (Antoinette), 72 ans, rue Cheval-Blanc.
  - 12 — Cocula (Marie), 43 mois, cul de sac Saint-Urcisse.

**CAISSE D'ÉPARGNE DE CAHORS.**

Séance du 9 septembre 1866.

14 versements dont 4 nouveaux 2,204 »  
9 remboursements dont 3 pour solde 2,730 22  
Pour la chronique locale: A. LAYTOU.

**Départements.**

M<sup>me</sup> Gès, femme d'un honorable limonadier de Toulouse, a mis au monde trois enfants du sexe féminin, parfaitement très constitués.

Aux navrants détails que nous avons donnés sur l'accident de Saint-Maixent, nous devons ajouter l'extrait suivant d'une lettre adressée à sa famille par une des personnes qui se trouvaient dans le train et qui a été presque miraculeusement sauvée :

« Saint-Maixent, 5 septembre.

» En arrivant à deux kilomètres de Saint-Maixent, le wagon dans lequel j'étais a déraillé, ainsi que trois autres ; tous ont été brisés. J'avais comme le pressentiment d'un malheur, et je n'ai pas perdu ma présence d'esprit. Le wagon était aplati et j'étais pris par le cou ; mais comme, heureusement, je suis très fort des reins, j'ai pu soulever cet horrible fardeau et me dégager de dessous les décombres.

» Rampant alors sur le ventre comme une couleuvre, j'ai enfin aperçu, au milieu de l'obscurité, un peu de jour ; je me suis glissé par cette ouverture : j'étais sauvé, et peut-être le premier.

» Alors, sans songer à ma tête contusionnée, j'ai aidé à sortir les malheureux qui poussaient des cris affreux au milieu des débris informes des wagons. Je suis resté deux heures sur les lieux à accomplir cette douloureuse mission. Par malheur, il n'y avait pas que des blessés, et l'on retrouva aussi six cadavres, dont cinq étaient dans mon propre wagon. C'étaient : un curé, un gendarme, un brigadier d'infanterie de marine, un homme inconnu et deux jeunes filles.

» Pauvres jeunes filles ! c'étaient deux cousines ; elles étaient là avec leurs mères, charmantes, gaies comme des oiseaux. Elles sont mortes en riant, et l'une d'elles avait gardé sur ses traits pâlis une sérénité d'ange. Je les avais vues monter à Niort, fraîches, parées et pimpantes : vingt minutes après, elle n'étaient plus. Je les ai cherchées pour les sauver ; mais, dans l'obscurité complète où nous étions, je ne pus les retrouver, et ne réussis qu'à me déchirer les pieds et les mains dans des éclats de verres et de bois. Et puis notre wagon, dont je suis sorti, je ne sais par quel miracle, était complètement aplati.

» Le bon curé avait voyagé avec moi depuis Rochefort : il était des environs de Ruffec, et revenait d'une noce avec des dames de son pays que j'ai aidées à se dégager et qui n'avaient que quelques égratignures.

» Je n'oublierai jamais cet affreux craquement, et cette minute où, pris entre je ne sais quoi, je me disais : « Que va-t-il arriver de moi ? Un vieux militaire, M. Hombacq, commandant de gendarmerie, me disait le soir : « J'ai entendu siffler à mes oreilles les balles de l'ennemi, j'ai vu les horreurs des révolutions, mais jamais je n'ai ressenti d'émotion aussi poignante que celle que j'ai éprouvée aujourd'hui. » J. DE G... »

Pour la chronique départementale : A. LAYTOU.

**Jurisprudence.**

Voici un arrêt rendu par la Cour de cassation, qui est de nature à intéresser les chasseurs :

Le droit de chasse que l'article 2 de la loi de 1844 donne au propriétaire d'un immeuble clos et attenant à une habitation est absolu.

En conséquence, on ne saurait être poursuivi pour s'être servi d'une chanterelle, bien que, dans les propriétés non closes, elle soit considérée comme un engin prohibé.

Les compagnies de chemin de fer sont tenues de livrer les denrées en gare, même la nuit, deux heures après leur arrivée. (Cour de Paris, 4 mai 1866 ; et précédemment, Trib. de com. de la Seine, 23 mars 1860.)

**Faits Divers.**

— Un honnête meunier, qui frisait son 80<sup>e</sup> hiver, fut appelé par ses concitoyens aux honneurs de l'écharpe municipale. Le jour de son avènement à la mairie, il tint à ses administrés ce discours épique.

« Mes chers concitoyens,

» Mon cœur n'oublia jamais l'heureux jour où vous avez fait à mes cheveux blancs l'honneur de les mettre à votre tête ! Je n'étais pas le plus digne d'être écharpé ; mais je ferai de mon mieux pour que vous ne regrettiez pas la préférence ; je le jure sur la tête de mon prédécesseur. »

— On lit dans la *Correspondancia* de Madrid, du 11 :

L'homme le plus ancien du monde entier, est José Cullé, français, né en 1726, dans les environs d'Yvetot et résidant actuellement dans le Wisconsin (Amérique), depuis 1765. Cet homme âgé, par conséquent de 139 ans, a auprès de lui une fille qu'il a eue de sa troisième femme.

— Nous recommandons aux restaurateurs et aux ménagères les indications suivantes que nous trouvons dans l'*Echo du Parlement*, de Bruxelles :

On ne se doute généralement pas de toutes les substances diverses que renferme un œuf.

Dans le jaune seulement, on en compte dix-huit, dont voici les noms : eau, vitelline, extrait de viande, margarine, acides oléique et margarique, cholestérine, acide phosphoglycérique, chlorhydrate d'ammoniaque, chlorures de sodium et de potassium, sulfate de potasse, phosphate de chaux et de magnésie, matières azotées et colorante, traces d'acide lactique et de fer.

Dans le blanc, on trouve un carbonate alcalin et de l'albumine.

Les œufs exposés à l'air libre, laissent évaporer à travers leur coquille une quantité d'eau qu'on évalue, en moyenne, à trois ou quatre centigrammes par jour. Leur poids diminue donc sensiblement et peut servir d'indice pour apprécier le plus ou moins de fraîcheur.

On fait quelquefois cuire les œufs dans une eau qui a déjà servi à un autre usage, et ayant elle-même un goût prononcé. C'est un tort, car l'œuf peut acquérir ainsi une saveur désagréable ou même devenir nuisible, si l'eau dont on s'est servi contenait quelque substance insalubre.

Pendant la cuisson, en effet, l'eau intérieure de l'œuf s'échappe par la coquille et l'eau extérieure prend sa place ; il se fait un échange. Il est donc essentiel de ne faire cuire les œufs que dans de l'eau très-propre et très-pure.

— Si nous en croyons l'*Echo de l'Agriculture*, les chats auraient trouvé un rude concurrent dans la chasse aux souris. Ce concurrent, c'est le crapaud.

Le crapaud dispose d'une propriété terrible fort appréciée dans l'Inde et par tous les capitaines au long cours.

Sa présence seule dans une maison ou dans un navire suffit pour en chasser immédiatement, et comme par miracle, les souris et les rats.

Il serait à désirer que les cultivateurs et les directeurs des magasins fissent des expériences à ce sujet. Si le crapaud garantissait les grains et les marchandises de consommation de la glotonnerie des rongeurs, on reviendrait des préventions qu'on a contre cet animal déshérité.

— Vent-on une preuve de l'énergie des urines et des excréments de l'homme ? Voici des résultats d'expériences très-bien faites, en Allemagne, par Hermstadt et Schubler :

Un sol supposé susceptible de produire, sans aucun engrais, trois fois la semence qui lui a été confiée, donnera, pour une superficie égale fumée :

Avec des herbes sèches, de vieux foin, des feuilles et d'autres débris de végétaux.

	5 fois la semence
Par le fumier d'étable,	7 —
Par la colombine,	9 —
Par le fumier de cheval,	10 —
Par l'urine humaine,	12 —
Par les excréments humains,	14 —

Ainsi donc, comme M. Schattenman le fait remarquer avec raison, en utilisant tous les excréments humains, les cendres de bois, la tourbe, les matières animales et végétales, on pourrait se passer, sinon entièrement, du moins en grande partie, du fumier des bestiaux. Ce résultat, qui rendrait libres les combinaisons de l'agriculture, serait fort important, car il résoudreait l'une des questions les plus difficiles, en dispensant le cultivateur de l'entretien d'un bétail nombreux dans les localités où les fourrages sont rares et où les terres peuvent être employées plus utilement à produire les aliments nécessaires à une population agglomérée.

LOCOMOTIVES TERRESTRES. — Sauf quelques perfectionnements faciles à obtenir on peut regarder comme résolu le problème de l'emploi des locomotives sur les routes ordinaires. Une de ses ingénieuses machines vient d'arriver de Nantes à Paris pour être soumise à l'examen d'une commission spéciale. Voici la description de l'appareil :

La locomotive se compose d'une chaudière tubulaire ; elle porte un sender, une caisse à eau et la plate-forme de l'avant-train. La machine est montée sur la chaudière ; elle est double et à changement de marche. Elle se dirige à l'aide de l'avant-train dont le mécanisme est mû par un seul homme ; toutes les évolutions s'accomplissent avec une promptitude et une régularité parfaites ; elle peut tourner et suivre toutes les sinuosités de la route.

La machine circulant sur une route en plaine ou du moins ne présentant pas de rampes au-dessus de 3 centimètres par mètre, remorque une charge réelle, réduction faite du poids des wagons qu'elle entraîne de 12,000 à 15,000 kilogrammes, à une vitesse de 4 à 6 kilomètres

à l'heure, elle traîne en grande vitesse c'est-à-dire de 14 à 16 kilomètres à l'heure, un poids net de 1,000 à 4,500 kilogrammes. Le maximum de la vitesse est limité à 20 kilomètres à l'heure.

Les wagons s'attellent indistinctement les uns aux autres, de même qu'à la locomotive, au moyen d'un système de timon et de point d'attache qui leur permet de suivre toutes les évolutions de la machine sans dévier sensiblement de la voie de cette dernière.

CURIOSITÉS HORTICOLES. — Les légumes furent importés des Pays-Bas en Angleterre vers 1509 ; jusque là il n'y avait point de jardins potagers en Angleterre. Les pommes de terre furent apportées d'Amérique en 1586 ; la culture en fut introduite en Irlande en 1610 et n'en fut pas pratiquée en Angleterre avant 1650.

Les asperges arrivèrent en 1602, et l'année suivante les artichauts et les choux-fleurs.

Les Espagnols avaient, dès 1552, apporté le chocolat de Mexico.

Le sucre ne fut pas raffiné en Angleterre avant 1659.

Le thé y fut introduit en 1666, et coûtait alors 60 shillings la livre. Le café avait été importé en 1662.

Les groseillers furent apportés de Zante en 1533.

LA VIE EN CHINE. — D'après un mémoire de M. d'Escayrac de Lanture le bœuf coûte de 20 à 25 c. la livre ; le mouton de 15 à 20 centimes ; le porc 30 centimes ; la volaille de 45 à 60 centimes ; le sucre blanc 70 centimes ; le charbon de terre 2 fr. 50 le quintal. Dans les maisons de thé, on sert aux consommateurs une tasse pleine, et une pipe pour un centime et demi.

LA MALLE DES INDES. — Quiconque veut être témoin d'un des plus curieux exemples de rapidité qui se puissent voir, n'a qu'à se porter, le 27 du mois, à 8 heures du matin, aux abords du chemin de fer de ceinture, entre la Vilette et Bercy ; il verra accourir à toute rapidité un train composé d'une locomotive et de deux wagons. C'est la malle des Indes qui file avec une vitesse de cent kilomètres à l'heure (vingt-cinq lieues). Cette malle des Indes, le plus important service postal du Globe, tant pour la longueur du trajet que pour la rapidité de sa course, traverse la France de Calais à Marseille. Arrivée à la gare du Nord, elle prend la Ceinture jusqu'à Bercy, où notre chemin circulaire s'embrancher sur la ligne de Lyon.

Dès que la malle des Indes est signalée par le télégraphe, les convois qui sont devant elle se mettent en gare pour lui laisser la voie libre, et ne continuent leur route qu'après le passage du furieux vélocé.

NOS CANOTIERS. — On raille beaucoup les canotiers parisiens, on les traite ironiquement de marins d'eau douce. Ils viennent de prouver qu'ils méritent plus d'égarde et qu'ils sont, à l'occasion, supérieurs aux véritables loups de mer, aux équipages même de la flotte. C'est à Cherbourg qu'ils viennent de faire cette preuve. Un match a été organisé entre la yole du préfet maritime, montée par des marins de la flotte, et une yole parisienne *Baïonnette*, montée par les membres du *Rowing-Club*. Le parcours était de 3,000 mètres. Il y a deux épreuves : 1<sup>o</sup> chaque équipe montant son embarcation ; 2<sup>o</sup> Les équipes ayant changé d'embarcation. Dans la première épreuve *Baïonnette* est arrivée au but en 16 minutes 34 secondes, et la yole du préfet en 20 minutes 13 secondes ; dans la seconde épreuve, la yole du préfet montée par les parisiens a fourni la course en 20 minutes 9 secondes, et *Baïonnette*, montée par les marins en 20 minutes 46 secondes.

**DÉJEUNER HYGIÉNIQUE**

Les personnes faibles de la poitrine ou de l'estomac, celles donc les fonctions digestives se font difficilement, et par conséquent prédisposées aux influences épidémiques, trouveront dans le RACHOUT de DELANGRENIER, rue Richelieu, 26, à Paris, un déjeuner aussi léger que réparateur. Cet aliment, composé de substances analeptiques réduites en poudre, est aussi ordonné par un grand nombre de médecins aux jeunes enfants, aux estomacs desquels ses propriétés nutritives et fortifiantes conviennent spécialement. Dépôts dans les pharmacies. (Se défier des contrefaçons.)

**ARRÊSTATION DU CAISSIER LAMIRANDE.**

— L'Événement contient de curieux détails sur l'arrestation du caissier de la Banque de Poitiers et sa conduite jusqu'à Paris, où il est arrivé hier soir.

Le train de Calais, arrivé hier soir à Paris à six heures, amenait Sureau-Lamirande, l'ex-



caissier de la succursale de la Banque de France à Poitiers.

On se rappelle qu'il y a sept mois passés, ce personnage disparaissait, laissant un déficit de sept cent quatre-vingt-six mille francs.

M. Marsault, secrétaire général de la Banque de France, s'entendit immédiatement avec M. Claude, l'intelligent chef de la police de sûreté, et lui demanda de vouloir bien mettre à sa disposition M. Melin, un agent d'une habileté exceptionnelle, qui a déjà rendu le service signalé de découvrir l'affaire de Girand de Gâtebourse, le célèbre faussaire, et qui précédemment avait arrêté Grellet et Carpentier en Amérique.

M. Melin se mit immédiatement en campagne, M. Marsault n'avait d'autre renseignement à lui donner que le signalement de Lamirande et sa disparition de Poitiers, qui remontait déjà à deux jours.

M. Melin commença par questionner tous les cochers de Paris: un d'eux lui apprit qu'un homme dont la physionomie se rapprochait de celle de Lamirande avait pris à la gare du chemin de fer d'Orléans une voiture qui l'avait conduit à celle du Nord.

Il n'en fallait pas plus à l'habile agent pour deviner que Lamirande était passé en Angleterre; il partit immédiatement pour Londres.

Ici il trouva quelques renseignements plus précis; il suivit la trace du Lamirande présumé, qui avait fait de nombreuses emplettes, notamment trois chapeaux chez un chapelier de la Cité, et apprit son embarquement à bord d'un steamer en partance pour New-York.

Comme M. Melin avait carte blanche, il fit immédiatement chauffer un vapeur qui pût arriver avant le paquebot qui amènerait son homme.

Il le devança en effet, mais que d'inquiétudes encore! Les bâtiments font escale, Lamirande avait pu s'arrêter en route.

Heureusement il n'en était rien. Au débar-

quement, il appréhenda Lamirande; mais le mandat d'amener dont il était muni ne suffit pas en Amérique. L'ex-caissier prétendait s'appeler Lasnier, et habiter les Etats-Unis.

Ceci se passait dans une sorte de taverne où M. Melin avait amené Lamirande. Le chapeau de celui-ci était déposé sur une table.

— Pardon, monsieur, dit l'agent, vous venez de Londres où vous avez acheté ce chapeau?

Il venait de reconnaître l'adresse du chapelier de la Cité de Londres.

Lamirande perdit toute son assurance. Avec l'aide du consul de France, M. Melin le fit enfermer.

Les questions d'extradition sont, comme on sait, fort compliquées aux Etats-Unis. L'affaire traîne en longueur, et comme tous les journaux l'ont annoncé, grâce sans doute à la complicité de ses avocats et des agents de la police de New-York, Sureau-Lamirande parvint à s'échapper.

Ici, M. Melin l'avoue lui-même, il eut quelques heures de découragement, mais sa force est faite de persévérance et d'intelligence; il reprend vite courage, réunit de nouveaux renseignements, acquiert, la conviction que Sureau est parti pour le Canada, il l'y suit, et, en arrivant à la Prairie, il trouve son homme.

Nouvelles difficultés d'extradition que l'activité de M. Melin a enfin pu surmonter. Il a obtenu du gouverneur la permission d'emmener son prisonnier, au moment où une interprétation nouvelle de la loi allait le faire remettre en liberté. Dans ce cas, d'ailleurs, M. Melin était résolu à enlever Lamirande.

C'est donc du Canada qu'arrivaient l'ex-caissier, M. Melin et un agent canadien, descendus hier à la gare du Nord.

Quand Lamirande a été arrêté à la Prairie, M. Melin avait trouvé sur lui pour toute fortune 32 sous et un revolver.

— Pourquoi porter cette arme lui demanda l'agent français.

— A cause des voleurs, a répondu l'ex-caissier avec sangfroid.

— Et vous n'avez pas songé à vous en servir pour vous?

— Je n'y ai jamais songé!

Mais revenons aux trente-deux sous. De son propre aveu, Lamirande avait quitté Poitiers avec 480,000 fr. en billets de banque. La différence avait été dissipée en jeu et en plaisirs. (On joue beaucoup à Poitiers). Sureau-Lamirande a été un élégant; en 1856, il entretenait une actrice fort en vue à Paris.

La préoccupation du caissier infidèle était le volume assez considérable de 480 billets de Banque. A chaque pas, dans chaque personne qui le regardait, il croyait voir un agent; puis il craignait, avec raison, que la douane ne trouvât l'origine de cette somme énorme un peu suspecte.

Voilà le biais qu'il trouva: il acheta six mouchoirs de poche; dans l'un il mit deux cent dix mille francs, puis l'enveloppa dans les autres mouchoirs, de façon à faire un petit paquet. Les deux cent soixante-dix mille francs restant étaient dans ses poches.

Le petit paquet était à côté de lui, sur la banquette du chemin de fer; en arrivant à Londres, il descendit précipitamment et l'y laissa.

Trois minutes après, il s'aperçut de son erreur et revint sur ses pas. Il trouva son wagon, mais point le paquet.

On comprend qu'il ne fit pas de réclamations et il dut partir pour New-York avec 260,000 fr. seulement.

Là bas, ses défenseurs lui en ont soutiré cinquante-six mille en deux fois. Un interprète auquel il s'était fait passer pour un détenu politique, remarqua que les fugitifs de cette espèce ont moins d'argent que cela et le fit chanter; cela lui coûta 10,000 fr. encore. M. Melin a pu saisir 120,000 fr. sur lui et le reste lui a servi pour faciliter son évasion et pour subvenir à ses besoins personnels.

M. Melin voulait tenter une action aux dé-fenseurs pour leur faire rendre gorge; mais devant les longueurs d'un procès, il a dû se contenter d'une restitution de 20,000 fr.

Lamirande a donc fait le voyage sans un rouge liard, avec les bottes, les pantalons, de M. Melin. Ce qui a frappé ceux qui, comme moi, l'ont vu arriver hier, c'est le chapeau de paille invraisemblable qui le coiffait.

Ce chapeau a toute une légende. M. Melin devait lui en acheter un à Liverpool, mais le prisonnier ayant tenté de s'échapper, pour le punir on lui a laissé son couvre-chef.

Sureau-Lamirande a trente-cinq ans environ; il est petit et nous a paru laid; mais il faut tenir compte des fatigues du voyage et de l'émotion d'un semblable retour. Il est possible que cet homme à l'œil éteint, à la barbe inculte, ait été un des beaux de Poitiers.

Savez-vous maintenant combien M. Melin a dépensé dans cette odyssee d'un nouveau genre, qui dure, ne l'oublions pas, depuis sept mois, après avoir frété des navires, soudoyé des agents, remué tout le Nouveau-Monde?

— Douze mille cinq cents francs!

Tribunal de Commerce de Souillac.

Failite Claude Pagnabet. — Ouverture de ladite failite fixée au 8 juillet 1863. Nomination du Juge commissaire.

(Extrait du *Gourdonnais*, n° 1012.)

Etude de M<sup>e</sup> BÉTILLE, avoué, à Figeac.

Par acte passé devant M<sup>e</sup> Laborie, notaire à St-Cirgues, le 26 juin dernier, M. Louis Andriot, notaire, de Mur-de-Barrès (Aveyron), a vendu un Pré au Sieur Jean Lacombe et un Jardin à dame Pauline Andriot. Copie de cet acte de vente a été déposée au greffe du Tribunal de Figeac, et l'expédition du procès-verbal du dépôt, a été signifiée à M. le Procureur impérial de Figeac, et aux parties intéressées.

(Extrait de l'*Echo du Quercy*, n° 36.)

Pour tous les articles et extraits non signés: A. LAYTOU

## A VENDRE

1° Un Atelier de Serrurerie des mieux achalandés jouissant de la meilleure renommée possible, et outillé on ne peut mieux;  
2° Un Magasin de Quincaillerie, le seul peut-être dans son genre, et éloigné de seize kilomètres d'autres magasins, vendant en partie les mêmes articles.

Son Atelier qui est pourvu d'eau, jouit de la meilleure position désirable comme hygiène, il a quatorze mètres de long sur une largeur proportionnée.

Son Magasin est pour la position et l'agrément, l'unique dans Luzech.

M. BARBARY vendra aux conditions d'usage, et donnera pour le paiement, toutes les facilités qu'on pourra désirer.

PARIS 40, rue de Provence.

# LE PHÉNIX

PARIS 40, rue de Provence.

## COMPAGNIE FRANÇAISE D'ASSURANCES SUR LA VIE

### FONDS DE GARANTIE: DIX-HUIT MILLIONS

La Compagnie du PHENIX, ASSURANCES SUR LA VIE, est dirigée par le même Conseil d'Administration que la Compagnie LE PHENIX, ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE.

#### OPÉRATIONS DE LA COMPAGNIE:

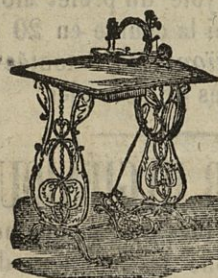
**Assurances pour la Vie entière:** Un capital est payé au décès de l'Assuré. — **Assurances mixtes:** Un capital est payé à l'Assuré, s'il est vivant après un certain nombre d'années ou à ses héritiers, AUSSITOT SON DÉCÈS. — Les Assurés reçoivent ANNUELLEMENT le produit de leur participation de 50 pour 100 dans les bénéfices de la Compagnie.

**Assurances de Survie. — Assurances Temporaires. — Contre-Assurances.**

**Rentes Viagères immédiates ou différées** aux taux les plus avantageux.

**Associations mutuelles** pour tous les âges. — **Dots des Enfants. — Caisse de Retraites.**

S'adresser à M. Gobert, agent-général, à Cahors, maison du Palais-National, Boulevard sud-est.



### MACHINES A COUDRE UNIVERSELLES

Système Américain de WILCOX et GIBBS, BREVETÉES (s. g. d. g.).

TRAVAIL SANS LE MOINDRE BRUIT ET SANS FATIGUE.

M. C. GRITZNER et C<sup>e</sup>, 82, boulevard de Sébastopol, Paris.

La seule Machine universelle servant indistinctement AUX FAMILLES et à toutes les INDUSTRIES, Couturiers, Tailleurs, Lingères, Chapeliers, Tapissiers, Gants, Parapluies, Ombrelles, Bonneterie, etc., etc.

La même Machine cousant sur la mousseline la plus fine comme sur le drap et le cuir, est la meilleure marché de toutes les Machines sérieuses.

GARANTIE 2 ANS. — Prix: 250 f., avec 6 guides, 6 aiguilles, 4 burette et 1 clé pour poser les aiguilles.

PAYABLE AU COMPTANT. — Dépôt, à Paris, boulevard de Sébastopol, 82.

ÉPICERIES COMESTIBLES

## DROGUERIE INDUSTRIELLE

SIROPS, LIQUEURS, COULEURS, BROSSERIE, GRAINES, FOURRAGÈRES, PÉTROLE

# E. LE PETIT

RUE DE LA LIBERTÉ, 4

## A CAHORS

VINS FINS BONBONNERIE

### BAINS DU CHALET

AVIS  
Le Sieur Nemours Français a l'honneur de prévenir le public que, les cartes d'abonnement qui ont été livrées avant le mois de septembre 1865 et signées Louis Français ne seront reçues, que jusqu'au premier octobre de la présente année.

### PLUS DE MAUX DE DENTS

Soulagement immédiat, sans toucher à la dent malade, par l'emploi de la laine dentifrice brevetée, s. g. d. g. de Bergmann et C<sup>e</sup>, de Paris, 70, Bd. Magenta. Prix du paquet: un franc. Dépôt à Cahors, à la pharmacie centrale de Vinel.

### A VENDRE

Une Etude de notaire, à la résidence de St-Paul-Labouffie, canton de Castelnaud-Montatier (Lot).

S'adresser pour les conditions à M<sup>e</sup> Roques, notaire, à Laburgade canton de Lalbenque.

A Vendre aussi une Maison avec Jardin et autres dépendances.

S'adresser pour voir et traiter à M<sup>e</sup> Ruamps, notaire, habitant ladite Maison.

On donnera toutes facilités pour le paiement

### GLACIÈRES INDUSTRIELLES et Cafetières Locomotives perfectionnées

Entrepôt assorti chez M. Massoni, négociant, en denrées coloniales, porcelaine, faïence, cristaux, etc.

Rue de la Mairie, à Cahors.

### VITESSE et SÉCURITÉ. VOITURES PUBLIQUES ET A VOLONTÉ. PROBITE et EXACTITUDE

Le Sieur RAYMOND aîné, croit devoir informer les personnes qui sont dans l'usage de se servir de son entreprise, qu'à partir de ce jour, elles trouveront dans son établissement, situé rue du Lycée, maison CAVIOLE, toutes voitures de voyages et d'agrément, telles que Berlins, Calèches, Omnibus et Phaétons, le tout à des prix très-modérés.

NOTA. — Le Sieur RAYMOND aîné, a aussi l'honneur d'informer le public qu'il a dans son même établissement le bureau du service de Cahors à Assier, qui fait le transport des dépêches; ce service part tous les jours de Cahors, à 11 heures du soir; départ d'Assier, à 1 heure après-midi, et arrive à Cahors à 6 heures du soir.

### BAYLES J<sup>ne</sup>, rue de la Liberté, à Cahors

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail, ou bien par des verres mal appropriés à leur vue, qu'on trouvera chez lui un assortiment de Lunettes, de Conserve en verres cristal, blancs, colorés, fumés, des meilleures fabriques de Paris; Verres de rechange pour presbyte et pour myope. On trouvera aussi le même assortiment en Longue-vue, Lorgnettes et Jumelles de spectacle, Lorgnons, Pince-nez, Faces à main, Loupes, Pièces à lire, Baromètres, Thermomètres, Hygromètres, Eprouvettes, Pèse-liqueurs en tout genre, Boîtes de mathématiques, Graphomètres, Décamètres, Equerres, Niveaux-d'eaux et à bulle d'air, Mire, Jalons, Chaînes d'arpenteur, Porte-monnaies, Cannes, Gibecières et Sacs pour Dame, Stéréoscopes, Épreuves, Groupes et Paysages, etc., etc.

### LES MÉDECINS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS prescrivent une

cuillerée à bouche de Vin de Bellin dans un verre d'eau fraîche comme le moyen le plus efficace pour calmer les soif et prévenir les dérangements d'intestins, si fréquents et si dangereux pendant les fortes chaleurs. (Voir sur la notice les appréciations de l'Abeille, de la Gazette des hôpitaux et autres feuilles médicales qui ont constaté les propriétés toniques, stomachiques, apéritives et fébrifuges du Vin de Bellin.)

ENTREPOS PRINCIPAUX:  
Paris, Pharmacie rue de la Feuillade, 7; Lyon, Pharmacie Fayard, rue de l'Impératrice, 9; Florence, Ph. Roberts; Bruxelles, Ph. Delacre. — Dépôts dans les bonnes Pharmacies.  
A Cahors, Pharmacie VINEL

### JACQUES SÉGUY

PEINTRE MENTION HONORABLE

à l'exposition de 1865, pour les imitations de marbres et bois étrangers.

Peinture ordinaire, Enseignes et Vitrierie. Prix modérés.

A Cahors, rue Impériale, n° 55.

### A CÉDER

Une Etude d'huissier à la résidence de Puy-l'Evêque (Lot).

S'adresser à M<sup>e</sup> Daynard, titulaire ou à M. Daynard, fils, chez M<sup>e</sup> Talou, avoué à Cahors.

Le propriétaire-gérant A. LAYTOU.